

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 novembre 2022

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 975

présenté par

Mme Regol, M. Iordanoff, M. Lucas, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

Supprimer l'alinéa 191.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement demande la suppression de la programmation d'une campagne de recrutement ciblé sur les jeunes.

Chaque année, le ministère de l'Intérieur déploie des sommes considérables pour des campagnes de recrutements. Néanmoins, l'attrait à la fonction ne se fera pas grâce à une énième campagne, mais plutôt à travers une revalorisation de la fonction, notamment grâce à une revalorisation des salaires.